

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, March 1, 1978

The Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on the National Capital Region has the honour to present its

FIRST REPORT

On Tuesday, December 13, 1977, your Committee was constituted and empowered "to consider and report upon matters bearing upon the development of the National Capital Region, including the programs and operations of the National Capital Commission" and to submit its report within 90 days of the adoption of the resolution setting up the Committee.

Your Committee is of the opinion that it will be unable to complete its inquiry within the time prescribed by its Order of Reference. Your Committee recommends therefore that the date of submission of its report be extended.

Your Committee also recommends that Members of the Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on the National Capital Region be granted leave to travel outside Canada, namely to Washington, D.C., U.S.A., for the purpose of pursuing the consideration of its Order of Reference, and that the necessary staff accompany the Members on the inquiry.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 1 and 2*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le coprésident

RALPH W. STEWART

Joint Chairman

Concurred in on Monday, March 6, 1978

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 1^{er} mars 1978

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la région de la Capitale nationale a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Le mardi 13 décembre 1977, votre Comité a été institué pour «étudier et faire rapport sur les questions touchant l'aménagement de la région de la Capitale nationale et notamment sur les programmes et opérations de la Commission de la Capitale nationale» et de soumettre son rapport dans les 90 jours suivant la date de l'adoption de la résolution instituant le Comité.

Votre Comité est d'avis qu'il ne pourra terminer son enquête dans les délais prescrits par son Ordre de renvoi. Votre Comité recommande donc que le délai pour le dépôt du rapport soit prolongé.

Votre Comité recommande également qu'il soit permis aux membres du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes de se rendre à l'étranger, plus précisément à Washington, D.C. (É.-U.) aux fins de poursuivre l'étude de son Ordre de renvoi, et que le personnel nécessaire accompagne les membres qui feront cette étude.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 1 et 2*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Adopté le lundi 6 mars 1978